

Admins - Demande #5028

Peux-je continuer à mettre les adresses envoyant du spam dans la liste noire de Sympa ?

17/12/2020 10:30 - Isabella Vanni

Statut:	Fermé	Début:	17/12/2020
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Frédéric Couchet	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:	Backlog	Temps passé:	0.00 heure
Difficulté:	2 Facile		

Description

Lors de la modération d'un message pour une liste, Sympa permet d'ajouter les adresses à une "liste noire".

Je ne sais pas exactement ce que cela implique côté admyns. D'un point de vue utilisatrice, intuitivement je me dis que Sympa bloquera systématiquement tous les messages envoyés par cette adresse, ce qui m'évitera d'en faire à nouveau la modération. Il y aurait donc une utilité objective à l'utiliser.

Fred utilise la liste noire de sympy. Il a notamment annoncé l'ajout d'une adresse à la liste noire sur <all-april-editor@april.org> les 21 et 24 octobre 2020 (je ne sais pas s'il faisait ça avant). J'ai moi-même pris l'habitude d'ajouter des adresses à cette liste.

Or, le 14/12/2020 Christian a écrit (<https://agir.april.org/issues/5023#note-3>) :

(...) il faut gérer cette liste. Ce n'est peut-être pas grand chose mais c'est un truc en plus, avec certainement une revue annuelle à faire, un historique à établir et une documentation... Du coup, si on peut éviter de commencer ;-)

Comme j'ai écrit, on avait déjà commencé à utiliser cette liste, et il y aurait une utilité objective à le faire : puis-je continuer ?

Historique

#1 - 17/12/2020 10:33 - Isabella Vanni

- Description mis à jour

#2 - 27/01/2021 07:55 - Frédéric Couchet

- Statut changé de Nouveau à Fermé

Oui.

#3 - 27/01/2021 16:50 - Christian P. Momon

- Assigné à mis à Frédéric Couchet